

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général):

1. Population des détenus à partir du 31 décembre:

	1964	1965	1966
Pénitencier	1964	1965	1966
Terre-Neuve	27	35	9
Dorchester	769	699	735
St-Vincent-de-Paul	1,155	1,185	1,131
Centre fédéral de formation	401	399	258
Leclerc	587	586	561
Cowansville	—	—	149
Kingston	874	845	863
Prison des femmes	125	114	84
Collin's Bay	649	645	632
Joyceville	504	519	515
Manitoba	587	584	462
Saskatchewan	766	805	693
Colombie-Britannique	985	946	642
Matsqui (Hommes)	—	—	343
(Femmes)	—	—	24
Total	7,429	7,362	7,101

2. Libérations accordées—Institutions fédérales seulement:

	1964	1965	1966
	653	822	909

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Question n° 86—M. Grégoire:

1. Quel est le nom de chacune des compagnies de la Couronne?
2. Où se trouve situé le siège social de chacune d'elles?
3. Quels sont les vérificateurs-comptables de chacune de ces compagnies de la Couronne?
4. Quel est l'endroit du principal lieu d'affaires de chacun de ces vérificateurs-comptables?

(Le document est déposé.)

LES ACHATS DE MÉDICAMENTS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Question n° 187—M. Schreyer:

1. Au cours des deux dernières années financières, quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il consacrées annuellement à l'achat de médicaments et de contraceptifs?
2. Quels ministères ont négocié ces achats, et quel montant a été dépensé dans chaque cas?
3. Quels étaient les fournisseurs?

(Le document est déposé.)

LES ADJUDICATIONS DE CONTRAT PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Question n° 208—M. Godin:

1. Les sociétés de la Couronne de propriétaire, au sens de la Loi sur l'administration financière, sont-elles tenues de faire des appels d'offres avant d'accorder un contrat et, dans le cas de l'affirmative, en vertu de quelles dispositions statutaires ou réglementaires?

2. Ces sociétés sont-elles obligées d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire et, dans le cas de l'affirmative, en vertu de quelle disposition?

(Le document est déposé.)

LE NETTOYAGE ET L'EMBELLISSEMENT DES PROPRIÉTÉS DU GOUVERNEMENT

Question n° 222—M. McCleave:

1. Le gouvernement fédéral ou des ministères fédéraux ont-ils entrepris de procéder au nettoyage et à l'embellissement des propriétés du gouvernement au cours de l'année du centenaire?
2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes y ont-ils consacrées et au titre de quels projets?

(Le document est déposé.)

LA NOUVELLE CHARRUE À GLACE

Question n° 241—L'hon. M. Harkness:

1. Est-ce qu'un ministère du gouvernement, particulièrement le ministère des Transports ou le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a fait une enquête au sujet de la charrue à glace mise au point et éprouvée par l'*Alexbow Limited*?
2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les conclusions de l'enquête au sujet de cette machine?
3. Dans le cas de la négative, prendra-t-on des mesures en vue d'essayer et d'éprouver minutieusement cette machine?

(Le document est déposé.)

LES COURS DE PILOTAGE POUR LES ÉTRANGERS

Question n° 265—M. Laprise:

1. Combien d'étudiants étrangers ont suivi des cours de pilotage d'avion au Canada au cours des années 1966 et 1967, et de quels pays étaient ces étudiants?
2. Ces cours sont-ils destinés à préparer des pilotes pour le service civil ou pour le service militaire?
3. Combien ces cours coûtent-ils au gouvernement canadien, et par qui sont-ils donnés?

(Le document est déposé.)

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Ottawa, le 7 juillet 1967

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Roland A. Ritchie, juge puiné de la Cour suprême du Canada, agissant comme Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui le 7 juillet, à 5 h. 30 de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre humble serviteur.

Le chef de cabinet adjoint du
Gouverneur général,
A.-G. Cherrier.